

Les étapes pour la demande de DIF (Droit individuel à la formation)



LES ETAPES

Etape 1 : Formulation de la demande



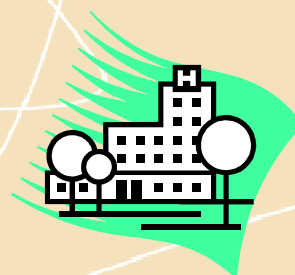
LES OUTILS

Courrier de
Demande de
DIF

LES ACTEURS



vous



ETABLISSEMENT



indiquer sur le courrier :

date, intitulé de l'action demandée, organisme, lieu, durée, si réalisation souhaitée sur le temps de travail ou hors temps de travail,

LES ETAPES

Etape 2 :
REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

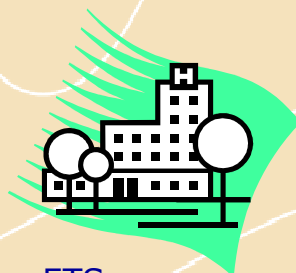
LES OUTILS



LES ACTEURS



agent



ETS

L'employeur a **2 mois** pour donner sa réponse (accord ou désaccord)



l'absence de réponse de l'employeur dans un délai de 2 mois vaut acceptation

Si refus sur 2 exercices civils consécutifs sur la même demande je peux saisir l'ANFH qui statuera sur ma demande.

La décision de l'ANFH s'impose à l'établissement

Courrier de réponse
de l'ETS